

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 24 (1956)
Heft: 5

Artikel: L'homosexualité, une maladie?
Autor: Farre, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-569194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le retour de l'enfant prodigue

*Lorsque tu partiras pour de lointains voyages
Emportant sur ta chair les fleurs du paysage
Ma chair triste crierà refusant le partage.*

*Emporte sur ton dos le sac des souvenirs
Bois une ultime fois la coupe des désirs
Au cristal de mes yeux emplis de repentir.*

*N'oublie pas en passant par la Ville lointaine
Assis au bord d'un lac d'une claire fontaine
De lancer ton regard par delà monts et plaines.*

*Lassé, désabusé il volera vers moi
Porté par un vent tiède, ta chaude haleine à moi
Et posera son bec sur ma lèvre en émoi.*

*Messager de bonheur apportant le Message
Annonçant ton retour, enfant prodigue et sage
Guidé par son Etoile comme un jeune Roi mage . . .*

Edmond Bernard, Cannes.

L'homosexualité, une maladie ?

La difficulté principale quand on parle d'homosexualité consiste à faire admettre aux gens, dit normaux, que l'homosexualité n'est ni un vice, ni une maladie, ni un péché, ni un acte contre nature, ni un délit.

Ou plutôt qu'elle est peut-être, tout cela simultanément mais pour autant que tout homme vivant n'est pas parfait, que l'homme tel qu'il devrait être n'existe pas et est inimaginable et enfin que lui, l'homme normal qui se croit permis de juger l'homosexuel soit au point de vue santé, soit au point de vue moral, soit au point de vue social ou religieux, est tout aussi malade, vicieux, pécheur, antinaturel et délictueux que l'homosexuel, mais pour d'autres raisons.

Que l'on considère l'homosexualité comme une maladie, quel est l'homme qui n'est pas malade? Ou quel est l'homme qui, ne souffrant de rien, et n'ayant aucune trace de maladie organique accepterait qu'on le soigne sous prétexte qu'il préfère les blondes aux brunes. Mais, même malade et se sachant malade, de quel droit retirerait-on à l'homme une maladie dont il s'accorde parfaitement et qui lui procure souvent les seuls instants de véritable bonheur? Le droit à la santé est le droit personnel du malade. Ce n'est pas un devoir ni un droit de la société. A ce

compte, par exemple la pratique des vaccinations obligatoires se présente comme une atteinte évidente à la liberté individuelle de disposer de leurs corps comme bon leur semble. La liberté de l'homme suppose autant le droit à la maladie que le droit à la santé.

Considère-t-on l'homosexualité, comme un vice, un acte contre nature? Il faudrait définir la nature. Je ne connais personne qui en soit capable. Au contraire l'étude de la nature c'est-à-dire de tout ce qui existe au monde montre que l'expression contre nature n'a pas de sens. Prétendra-t-on qu'un organe est destiné à remplir certaine fonction et que toute autre fonction qu'on lui ferait remplir serait contre nature? A quoi alors est destinée la main? Le fait de l'employer pour la caresse est-il contre nature? Sinon sur quoi se basera-t-on pour décréter que certaines de ces caresses sont contre nature? A quoi est destinée la bouche? A manger, je suppose. Dans ce cas le baiser sur la bouche est un acte contre nature, même entre deux partenaire de sexes différents.

De quel droit affirmerons-nous que le but essentiel de la sexualité est la reproduction? Nous savons parfaitement que la reproduction existe aussi en dehors de toute sexualité, que la sexualité n'apparaît que secondairement et qu'à mesure que l'acte sexuel devient de plus en plus intime, de plus en plus compliqué, la reproduction s'affaiblit. Voilà l'évidence que nous enseigne l'histoire comparée de la sexualité. Chez l'homme l'acte sexuel est le plus intime, le plus compliqué et l'homme est l'être qui se reproduit le moins, par rapport à la fréquence de son acte sexuel.

En réalité la sexualité nous apparaît de plus en plus comme indépendante de l'instinct de reproduction, comme le substratum d'un sens comparable à l'ouïe, à la vue, au toucher, au goût, et qui est le sens de la reconnaissance d'autrui comme un être semblable à nous, je dirais, comme le sens de la charité.

On ne peut davantage condamner l'homosexualité comme un acte anti-social. D'abord parce que tout ce qui contribue à l'amour entre humains, et l'homosexualité y contribue, ne peut être dit un acte antisocial. Il ne le serait que si la reproduction était considérée comme le but essentiel de la société. Dans ce cas, les chastes, les prêtres, les ménages sans enfants, ceux qui en ayant deux ou trois et qui n'en veulent pas davantage seraient aussi criminels que les homosexuels? Dans ce cas, tout acte d'amour, même entre deux êtres de sexes différents et qui n'aurait pas pour but la procréation, serait un acte criminel? Qui osera le soutenir?

L'homosexualité, comme n'importe quelle forme de sympathie ou d'amour, crée entre les individus des liens durables. Le dévouement, l'entre'aide, le sacrifice de soi-même, l'abnégation y sont aussi fréquentes — ou aussi rares — que chez les êtres dit normaux.

En réalité ce que nous devons vaincre, c'est un préjugé défavorable, presque un préjugé de caste! de race! Le problème de l'homosexualité n'est ni un problème moral, ni un problème social, ni un problème religieux. C'est presque un problème politique, le problème d'une minorité, qui veut défendre sa place au soleil, et qui réclame son droit au bonheur de vivre autant que la majorité.

Si même elle représente une perversion ou une maladie, on ne peut pas plus la condamner qu'on ne peut condamner un pied bot ou un bossu, un infirme ou un incurable. Mais au contraire l'aider à trouver non la santé conçue comme une valeur, mais le bonheur de vivre, ce qui n'est pas la même chose.

Or l'homme ne peut vivre heureux dans une société qui l'accable. C'est pour cela qu'il est nécessaire de faire l'éducation de cette société, afin qu'elle se pose sur le problème de l'homosexualité comme sur un problème très grave et intéressant le bonheur de nombreux êtres humains, parmi lesquels on trouve très souvent les esprits les plus nobles, les génies les plus créateurs de l'espèce humaine. *Lucien Farre.*

Rira bien . . .

par Daniel

J'avais décidé de jouer un bon tour à mon ami Julien. Non pas que j'eusse à me plaindre de quoi que ce soit. Mais il y avait dans son attitude quelque chose qui, depuis longtemps, m'irritait: une sorte de confiance illimitée en lui-même et en son pouvoir de séduction qui, à mon avis, n'était que de l'orgueil. Chacun a ses défauts, j'aurais dû m'en souvenir.

Nous étions bons camarades pour avoir suivi ensemble toutes nos études et pour partager des goûts identiques mais sans que nos relations eussent jamais dépassé le stade de simple amitié. Le fait d'avoir vécu presque toujours côté à côté avait sans doute tué en nous cette espèce de curiosité qui nous pousse vers une personne étrangère.

Je me creusais en vain la tête pour prouver à Julien que je n'étais pas dupe. Au fond, c'était moi l'orgueilleux mais je ne devais m'en rendre compte que plus tard. Le hasard me mit sur le chemin de Charles. C'était un garçon agréable à voir, solide, intelligent, spontané, exactement le genre d'hommes que Julien et moi admirions. Nous devîmes bons amis quoique j'eusse perdu rapidement l'espoir de gagner Charles à ma cause. Car celui-ci aimait les femmes et les femmes ne semblaient pas le négliger. Je ne souffrais pas trop de ce renoncement pour goûter au réel plaisir que sa compagnie me procurait. Son caractère équilibré et optimiste m'avait conquis, qui faisait un heureux contraste avec le pessimisme chronique dont sont atteints le 90% des hommes. Nous nous voyions souvent. Charles se confiait volontiers à moi, me trouvant toujours attentif et, de par ma nature, plus sensible que les autres. Il n'exigeait pas que, de mon côté, je le tenasse au courant de ma vie privée. En dépit de mon silence et de la prudence que je ne cessais de témoigner, Charles était assez intelligent et perspicace pour avoir deviné ce que j'étais. Cependant, il n'alla jamais jusqu'à me questionner, obéissant à une discrétion dont je lui étais reconnaissant.